

L'Octavius de Minucius Felix, le règne de Caracalla et le pontificat du pape Calixte*

On sait qu'aux yeux de la critique, la date de *l'Octavius* oscilla longtemps à l'intérieur d'une immense « fourchette » d'un siècle et demi, qui allait de l'an 150 à l'an 300¹.

Fort heureusement, ce long espace a été, depuis peu, raccourci des deux tiers, et l'on n'en a conservé que les années 200 à 245².

Nous voudrions ici réduire encore les dimensions de cette seconde « fourchette », en replaçant l'ouvrage dans les dernières années du règne de Caracalla (qui fut au pouvoir de 211 à 217).

Cette tentative devrait nous permettre d'approfondir une intuition du regretté cardinal Daniélou, qui, dans le tome premier de la *Nouvelle Histoire de l'Église* rédigé en commun avec H.-I. Marrou³, faisait de l'auteur latin un membre éminent de la communauté chrétienne de Rome au temps du pape Calixte. Lequel, comme on sait, après avoir été le principal collaborateur de son prédécesseur Zéphyrin, monta sur le siège de Pierre en l'an 217.

* Nous dédions cette modeste étude à la mémoire du Cardinal Jean DANIELOU.

1. Deux points paraissent en effet absolument sûrs : les références en *Oct.* IX, 6 et XXXI, 2 au discours de Fronton contre les chrétiens (discours prononcé vers le milieu du II^e siècle), et la mention de Minucius Felix par Lactance en *Div. Inst.* I, II, 55 (ouvrage paru dans la première décennie du IV^e siècle).

2. J. BEAUJEU, *Minucius Felix, Octavius*, Paris, 1964, pp. XLIV-LXXXIV.

3. J. DANIELOU, H.-I. MARROU, *Nouvelle Histoire de l'Église*, t. I (*Des origines à saint Grégoire le Grand*), Paris, 1963, p. 182. Parlant du milieu entourant le pape Calixte et visé par Hippolyte de Rome dans ses œuvres, J. Daniélou écrit : « Nous avons mentionné plusieurs de ces hauts personnages. On pourrait ajouter l'avocat Minucius Felix, dont *l'Octavius* nous décrit une discussion fort courtoise avec une personnalité païenne éminente sur la digue d'Ostie ».

* * *

Tout d'abord, procédons à un bref rappel de ce que furent et de ce que firent les deux « gouvernants » dont il vient d'être question.

Né en 188 de Julia Domna, seconde femme de Septime Sévère, Caracalla accède au trône impérial, avec son frère Géta, alors qu'il va avoir vingt trois ans. Douze mois plus tard, c'est à-dire le 27 février 212, il se rend coupable de fratricide, et, le lendemain même de son forfait, se rend devant le Sénat pour défendre son geste. Son discours nous a été conservé par un contemporain, l'historien Hérodien (170-240). On y voit l'orateur :

1^e se justifier, en prétendant avoir été attiré dans un guet-apens et n'avoir fait que se défendre ;

2^e arguer

a) de l'exemple de Romulus,

b) de l'existence d'une certaine tradition romaine en matière de « fratricide » politique (exemples de Britannicus assassiné par Néron, de Titus « éliminé » par Domitien, de Lucius Verus « supprimé » par Marc-Aurèle, dont il était pourtant le gendre).

c) de la manière monarchique dont le pouvoir est censé être exercé dans l'Olympe⁴.

Plus tard, Caracalla devait notamment se signaler par sa vive admiration pour Alexandre le Grand, ses victoires sur les Parthes, sa tolérance envers le christianisme⁵ et sa dévotion à l'égard des dieux d'Alexandrie⁶.

Quant à la communauté chrétienne qui vit à Rome en ce temps-là, nous savons que c'est l'année où meurt Caracalla qu'elle se choisit pour

4. HÉRODIEN, IV, 5. Nous donnons ici la traduction de la seconde partie du discours de Caracalla : « Romulus lui-même, le fondateur de cette cité, fit disparaître son frère, qui n'avait fait que s'emporter contre son œuvre. Je laisse de côté Britannicus « supprimé » par Néron, Titus par Domitien. Marcus en personne, bien que réputé philosophe et homme modéré, ne put tolérer les excès commis par Lucius, qui était pourtant son gendre, et il le fit disparaître à la suite d'une machination. Moi, j'ai été l'objet d'un traquenard, un poignard m'a menacé, je me suis défendu contre un ennemi : tel est bien le nom que méritent ses œuvres. Quant à vous, il vous faut remercier le ciel d'avoir conservé l'un de vos souverains ; puis, après avoir mis fin à vos divergences de sentiments et d'opinions, tourner vos regards vers un seul prince et vivre en paix. Comme Zeus exerce seul parmi les dieux la puissance souveraine, ainsi il en fait don à un seul homme ».

5. Cf. M. BESNIER, *Histoire romaine*, t. 4, 1^{er} partie (*L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*), Paris, 1937, p. 89, 75, 64.

6. Cf. M. MALAISE, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, Leiden, 1972, p. 441 : « L'engouement de Caracalla se répercuta dans la piété de ses sujets, et c'était là sans doute son objectif. En effet, plusieurs dédicaces ont été offertes à Isis et, surtout, à Sérapis, sous le règne de ce prince ». C'est nous qui soulignons.

guide un personnage passablement connu des historiens : le diacre Calixte, ancien esclave jadis condamné aux mines de Sardaigne, et chargé, après sa libération, de la gestion des divers cimetières appartenant à l'Église⁷. Homme d'action qui se défiait un peu des spéculations des intellectuels, Calixte, devenu pape, se signala par des décisions audacieuses : c'est ainsi qu'il autorisa des patriciennes à contracter un mariage religieux avec des hommes de condition sociale inférieure (voire avec des esclaves), au grand scandale d'un « intégriste » de l'époque qu'on appelle Hippolyte de Rome. Lequel n'ayant pas, semble-t-il, très bien saisi jusqu'où pouvait aller l'illustre principe paulinien de l'égalité entre l'esclave et l'homme libre⁸, reprochait à Calixte d'appuyer sa « politique » sur une interprétation erronée de l'épisode biblique de l'arche de Noé et de la parabole évangélique de l'ivraie⁹, et, surtout, datait du pontificat de son adversaire l'apparition, dans la communauté chrétienne de Rome, d'une pratique comme l'avortement¹⁰.

Or, nous trouvons une sorte d'écho assourdi de toutes ces secousses, modes, décisions et querelles dans l'ouvrage de Minucius Felix, ouvrage dont on fera bien de se rappeler l'excellente définition qu'en a donnée J.-P. Waltzing : « une admirable mosaïque »¹¹.

* * *

Pour commencer, si nous reprenons les trois points dont se compose la seconde partie du discours de Caracalla au Sénat (Romulus, la tradition du « fratricide » politique, la « monarchie » divine), nous constatons qu'ils figurent, dans l'ordre, au chapitre xvii de l'*Octavius*. En effet, à cet endroit, Minucius Felix fait ainsi s'adresser son porte-parole, Octavius Januarius, au païen Cécilius Natalis, qui ne lui semble pas très assuré de l'unicité de l'Être divin : « Mais peut-être penses-tu qu'il faut rechercher si le royaume céleste est gouverné par le pouvoir d'un seul ou par le bon plaisir d'un grand nombre. Voilà bien un point dont l'éclaircissement ne demande pas beaucoup de peine à qui songe aux empires terrestres, qui empruntent, de toute façon, leurs modèles au ciel. Quand a-t-on jamais vu une royauté collégiale naître dans la confiance ou se disloquer sans effusion de sang ? Je laisse de côté le cas des Perses consultant le

7. Cf. DANÉLOU-MARROU, *op. cit.*, p. 176 sqq.

8. *Colossiens*, III, 11.

9. Cf. *Philosophoumena*, IX, 12.

10. *Ibid.* Hippolyte met directement en rapport le fait que Calixte autorisa les mariages entre patriciennes et hommes de basse condition et le fait que, dit-il, « des femmes soi-disant chrétiennes, commencèrent alors à faire usage de médicaments propres à empêcher la conception et de bandages destinés à les faire avorter, ne voulant, à cause de leur parenté et de leur énorme fortune, avoir d'enfant ni d'un esclave ni d'un homme de basse condition » (trad. Siouville). C'est nous qui soulignons.

11. Dans son édition, Louvain, 1903, p. 216.

hennissement de leurs chevaux pour la désignation de leur prince, et je passe sur celui des deux frères Thébains, légende défunte. Le souvenir laissé par les jumeaux qui voulaient régner sur des bergers et une cabane est bien connu. Les combats entre le gendre et le beau-père se sont répandus dans le monde entier, et la fortune d'un si grand empire n'a pas admis deux têtes. Vois les autres exemples : les abeilles ont un seul roi, il y a un seul guide dans les troupeaux de bœufs ou de chevaux, un seul chef dans ceux de petit bétail. Et tu irais croire que dans le ciel le pouvoir souverain est divisé et que la majesté totale de cet empire véritable et divin est partagée, alors qu'il est manifeste que Dieu, père de tout ce qui est, n'a ni commencement ni fin, lui qui assure la génération à tout ce qui est, à lui-même la durée perpétuelle, lui qui, avant le monde, existait pour lui-même au lieu du monde ?¹² ».

Au centre de ce long passage, on aura pu remarquer la présence de l'*exemplum* relatif au meurtre commis par Romulus ; on aura noté aussi qu'aussitôt après, intervient une allusion au thème du « fratricide » politique chez les Romains, avec emploi de la même formule que chez Hérodien : « je laisse de côté ». Certes, Minucius Felix n'use pas ici des mêmes exemples que Caracalla, mais, outre qu'il peut vouloir ne pas donner l'impression de copier ce dernier, il évoque clairement — en citant le célèbre *duos fortuna non cepit* de *Pharsale*, I, III — le meurtre d'un gendre par son beau-père, c'est-à-dire une situation exactement semblable à celle de Lucius Verus et de Marc-Aurèle.

Enfin, il est clair qu'arrive ensuite très vite l'idée — également exposée comme dernier argument dans le discours du 27 février 212 — que la *summa potestas* céleste est exercée uniquement par le maître des dieux. Sans compter que la comparaison entre les *imperia terrena* et le *caeleste regnum* — par lequel s'ouvre tout le développement ci-dessus rapporté — figurait également dans le plaidoyer de Caracalla¹³.

Bref, on ne peut se défaire de l'impression que l'avocat chrétien a tenu compte du fait que son auditeur se trouvait sous l'influence d'une certaine façon de voir qui n'est pas sans lien — moins par ses différents

12. Oct. XVIII, 5-7 : *Ni forte... inquirendum putas utrum unius imperio an arbitrio plurimorum caeleste regnum gubernetur ; quod ipsum non est multi laboris aperire cogitanti imperia terrena quibus exempla utique de caelo. Quando umquam regni societas aut cum fide coepit aut sine cruore discessit ? Omitto Persas de equorum hinnitu augurantes principatum et Thebanorum par, mortuam fabulam, transeo. Ob pastorum et casae regnum de geminis memoria notissima est. Generi et soceri bella toto orbe diffusa sunt, et tam magni imperii duos fortuna non cepit. Vide cetera : rex unus apibus, dux unus in gregibus, in armentis rector unus. Tu in caelo summam potestatem diuidi credas et scindi ueri illius ac diuini imperii totam maiestatem, cum palam sit parentem omnium deum nec principium habere nec terminum, qui naturam omnibus praestet, sibi perpetuitatem, qui ante mundum fuerit sibi ipse pro mundo ?*

13. Il y a, dans le discours rapporté par Hérodien, un brutal emploi de ὄσπερ ... οὕτω pour amener la même comparaison.

points pris un à un¹⁴ que par leur convergence — avec la propagande officielle consécutive aux événements du début de l'année 212.

Cette impression devient encore plus nette lorsque l'on considère en outre la politique étrangère et la politique religieuse de Caracalla. Car il semble qu'on retrouve également certains échos de celles-ci dans l'*Octavius*.

Ainsi, il est instructif de comparer la manière dont Minucius Felix, son devancier Athénagore, et son imitateur Cyprien parlent d'Alexandre le Grand, le modèle de notre empereur. Tous les trois évoquent la lettre que le conquérant envoya, dit-on, à sa mère (c'est-à-dire, en fait, l'œuvre de Léon de Pella), mais le premier est élogieux. Pour désigner le grand homme, il écrit en effet : ALEXANDER ILLE MAGNVS MACEDO (XXI, 3). Le second se veut objectif. Il remarque : « Hérodote et ALEXANDRE, LE FILS DE PHILIPPE, dans la lettre à sa mère, ...disent avoir appris que les dieux sont des hommes¹⁵ ». Il est vrai que la *Supplique* d'Athénagore date des environs de l'année 170, et qu'on ne connaît pas encore, à cette époque, la « résurrection » du « culte » d'Alexandre le Grand ! Quant à Cyprien, qui rédige nécessairement son *Quod idola non sint* (où apparaît le nom d'Alexandre) longtemps après la disparition de Caracalla¹⁶, il se montre plutôt sec par rapport à sa source. Deux mots lui suffisent : ALEXANDER MAGNVS¹⁷. Bref, on jurerait, là aussi, que Minucius Felix « connote » (volontairement ou involontairement, peu importe) avec la propagande officielle des années 211-217.

Sans compter qu'il est impossible, d'une part, de ne pas évoquer l'« idole » de Caracalla sans songer aussi aux campagnes parthiques de ce dernier, d'autre part, de ne pas percevoir également comme un écho de ces campagnes dans l'ouvrage qui nous intéresse. En effet, parmi les preuves qu'il apporte de la faveur des dieux envers l'Empire, le païen Natalis signale une victoire récemment remportée sur le royaume des Parthes. Il s'écrie : VT PARTHOS SIGNA REPETAMVS, *dirarum imprecationes Crassus et meruit et inuisit* (VII, 4). Or, ceci a toutes chances d'avoir rapport avec la campagne de l'année 215.

Car si l'on nous fait observer que le présent *repetamus* ne doit pas être pris au pied de la lettre — Minucius Felix ayant pu être guidé par le

14. Il n'entre point dans nos intentions de nier la réalité des multiples rapprochements qu'il est possible d'établir entre les différentes phrases de ce discours et des passages célèbres de la littérature latine (voir, à ce sujet, J. BEAUJEU, *Remarques sur la datation de l'Octavius : vacances de la moisson et vacances de la vengeance dans Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, t. 41, 1967, p. 123). En vérité, nous voulons seulement mettre l'accent sur le contenu des arguments utilisés ainsi que sur leur ordre de présentation.

15. *Supplique au sujet des chrétiens*, XXVIII, 1.

16. En effet, Cyprien, né vers 210, n'a pu écrire son ouvrage qu'au moins vingt ans après la mort de Caracalla.

17. *Quod idola dii non sint*, 2.

souci de trouver une bonne clause intérieure (péon premier + trochée) —, nous répondrons qu'un présent est, a priori, un présent, et que l'on voit mal pour quelle raison l'apologétique païenne n'aurait pas, comme la chrétienne¹⁸, tenté de tirer le plus grand parti possible de l'actualité politique de son époque. Et, si l'on nous objecte que la phrase pourrait, tout aussi bien, se rapporter aux campagnes de Septime Sévère (en 197-198) ou d'Alexandre Sévère (en 232), nous répondrons qu'un indice n'a de valeur que s'il est concordant avec d'autres.

Or, outre le fait que ce qui a été exposé précédemment au sujet des thèmes de la propagande officielle cadre moins bien avec le prédécesseur ou le successeur de Caracalla qu'avec ce dernier, nous devons signaler encore deux points : le premier, c'est que, contrairement à l'époque de Septime Sévère — dont on connaît le rescrit du 1^{er} janvier 202 et les poursuites contre le prosélytisme chrétien — le règne de Caracalla apporte la paix aux disciples du Christ¹⁹. Or, Minucius Felix ne fait nulle part allusion dans son œuvre à des persécutions qui auraient lieu de son temps²⁰. La seconde chose à noter, c'est que le culte des divinités d'Alexandrie atteint son apogée à Rome non point pendant le règne d'Alexandre Sévère mais durant celui de Caracalla²¹. Or, c'est à ces divinités que l'auteur chrétien prête, manifestement, le plus d'attention dans son ouvrage. En effet, s'il n'a pensé qu'à s'inspirer de Tertullien ou des apologistes grecs pour traiter de Jupiter, Junon, Minerve, Vénus, Apollon, etc..., il a fait l'effort d'aller puiser en des ouvrages ignorés de ses prédécesseurs lorsqu'il a voulu évoquer Isis et Sérapis²². Quant aux autres dieux venus d'Orient à Rome (Mithra, Attis et Cybèle, les Baals syriens), il les a pratiquement passés sous silence²³. Bref, tout semble s'être passé

18. Un exemple de cette utilisation figure au chapitre xxv de l'*Apologeticum*, où l'on voit Tertullien se servir de la mort de Marc-Aurèle (survenue le 17 mars 180) pour tourner en dérision la *providentia* attribuée à la déesse Cybèle. Nous comptons revenir longuement sur ce point dans notre thèse.

19. BESNIER, *op. cit.*, p. 64, est net à ce propos. Sur l'attitude de Septime Sévère, cf. DANÉLOU-MARROU, *op. cit.*, pp. 174-175.

20. Le chapitre xxxvii de l'*Octavius*, où est abordé le thème du martyr, se signale, comparé à tout ce qu'écrivit par exemple Tertullien sur le même sujet, par son caractère intemporel.

21. De même que M. Malaise (*op. cit.*, p. 437 sqq), R. E. WITT dans son *Isis in the graeco-roman World* (Londres, 1971, p. 237) note que c'est bien sous Caracalla que se place l'apogée des cultes égyptiens à Rome, et qu'ensuite commence le déclin. F. Cumont (*Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4^e éd., Paris, 1929, p. 75) faisait d'ailleurs déjà une remarque semblable.

22. En XXI, 1, dans l'*Inscription Sacrée* d'Évhémère ; en XXII, 1, dans le *De superstitione* de Sénèque ; en XXVIII, 8, dans les *Homélie pseudo-clémentines*. Nous traiterons de ces points dans notre thèse, ainsi que des emprunts de Minucius à Tertullien et aux apologistes du second siècle (tous les commentaires de l'*Octavius* notent d'ailleurs ces emprunts).

23. En tout et pour tout, on ne trouve dans l'*Octavius* qu'une allusion à ces divinités : en XXII, 4. Et même, il s'agit seulement, en l'occurrence, d'Attis et de Cybèle.

en matière de polémique antipolythéistique comme si Minucius Felix n'avait, également, eu qu'à se préoccuper de ce qui était à la mode entre 212 et 217.

* * *

Et nous n'en avons pas encore fini avec l'histoire religieuse de ces années-là ! N'oublions pas en effet que la communauté chrétienne de Rome existe, elle aussi, à cette époque, voit des événements se dérouler en son sein, et possède en Minucius Felix l'un de ses membres²⁴. Or, de ce côté-là également, il y a, quoique l'immense majorité des critiques n'y ait point songé, des indices précieux à glaner, et qui vont dans le même sens que ceux analysés précédemment.

Tout d'abord, l'ouvrage de J. Daniélou et H.-I. Marrou nous enseigne que le pape Calixte manifesta des réticences face aux spéculations des théologiens contemporains sur le Verbe²⁵. Or, il est clair que Minucius — bien qu'écrivant après Tertullien²⁶, l'initiateur de la latinité chrétienne en ce domaine²⁷ — fait seulement une allusion à ce sujet, et ce en des termes difficilement compréhensibles à des non-initiés. Son porte-parole définit ainsi, en partie, l'Être divin : *Qui uniuersa quaecumque sunt VERBO iubet*²⁸. Rien que du point de vue christologique, l'*Octavius* fait donc penser à la période indiquée ci-dessus.

Et ceci apparaît encore mieux si l'on remarque²⁹ qu'après 222, c'est-à-dire sous le pontificat d'Urbain, le théologien Hippolyte, grand spécialiste de ces questions, retrouve la faveur du pape, et peut donc reprendre officiellement ses spéculations (qui se révèlent par ailleurs très nécessaires étant donné que les sectes gnostiques se mettent alors à pulluler). Bref, une nouvelle fois, se trouve exclu du champ de nos recherches le long règne d'Alexandre Sévère (222-235).

Par ailleurs, nous avons vu que le pape Calixte n'hésita pas à prendre,

24. Dans son ouvrage, J. Beaujeu a suffisamment démontré que c'est à Rome que Minucius Felix écrivit l'*Octavius*, pour que nous nous dispensions de revenir sur cette question. Comme il était chrétien, et qu'un chrétien est, nécessairement, en rapport avec une communauté (car on ne s'administre pas à soi-même les sacrements ; au moins en ce domaine, on a besoin des autres), il appartient — de près ou de loin, peu importe — à la communauté chrétienne de Rome. Il est vrai que certains ont prétendu faire de lui un hérétique, mais l'on verra la réfutation de ces théories dans l'article (à paraître) que nous avons écrit dans *Festschrift J. Vogt : Minucius Felix dans la littérature polémique et apologétique de son temps*.

25. DANIELOU-MARROU, *op. cit.*, p. 177.

26. Sur la postériorité de Minucius Felix par rapport à l'*Apologeticum* de Tertullien, J. Beaujeu a écrit des pages décisives dans son édition (pp. LIV-LXVII). Nous avons, pour notre part, essayé de montrer, dans *Festschrift J. Vogt*, que Minucius Felix dépend aussi du *De corona* de Tertullien, ouvrage qui fut publié entre 208 et 213.

27. Déjà dans l'*Apologeticum* (XXI, 11 sq.), Tertullien spéculé sur le Verbe.

28. *Oct.* XVIII, 7.

29. Avec DANIELOU-MARROU, *op. cit.*, p. 178.

en matière matrimoniale, des mesures jugées révolutionnaires par le même Hippolyte. Or, cette Église-pour-tous expressément voulue par Calixte — dont on se rappellera aussi la prédilection pour des figures comme l'arche de Noé et le champ envahi par l'ivraie, qui signifient que personne n'est, a priori, exclu du Royaume —, elle est également défendue, d'une certaine façon, par Minucius Felix. En plaidant pour une connaissance de Dieu qui soit le fait non pas d'une minorité mais de tous, même des plus humbles³⁰, l'avocat romain rejette, en effet, les théories visant à privilégier des noyaux de « purs, et rejoint, par là-même, la « politique » d'un évêque qui veut que les chrétiens soient un grand peuple. Or, cette « politique », c'est, essentiellement, celle de Calixte, et, peut-être aussi, un peu, celle de Zéphyrin, dont Calixte fut le principal collaborateur. En d'autres termes, nous voici encore, par un autre biais, revenus aux alentours de l'année 217.

Non d'ailleurs sans qu'un troisième indice nous y ramène une dernière fois. Il a, en effet, été signalé plus haut qu'Hippolyte de Rome prétendait pouvoir dater de Calixte le début de la pratique de l'avortement dans la communauté chrétienne de Rome. Et sans doute notre théologien doit-il être cru lorsqu'il nous indique ainsi que la transformation de l'Église en un grand peuple posa bien des problèmes — et, notamment, celui-là — aux responsables. Mais ses affirmations doivent naturellement être corrigées par ceux qui savent la hargne avec laquelle il poursuit son adversaire. Bref, il faut comprendre que le problème est devenu grave sous Calixte, mais qu'il avait déjà commencé à se poser avant ce pontificat.

Or, Minucius Felix soulève, lui aussi, ce problème, en adoptant d'ailleurs à son propos la position traditionnelle de l'Église : la condamnation du péché, non du pécheur. Il considère en effet cette pratique comme relevant du paganisme et non du christianisme³¹. D'où, du point de vue qui nous retient, la perception d'une nouvelle concordance entre l'*Octavius* et les années où l'Église de Rome s'ouvre au « monde » : la prise de position de l'auteur chrétien relève en effet d'un approfondissement de la doctrine au moment où celle-ci est interpellée par la généralisation de pratiques qui font question. Calixte (ou Zéphyrin) n'a peut être pas encore parlé, mais les « intellectuels » (« libéraux » comme Minucius, « intégristes » comme Hippolyte) ont déjà réfléchi à la question et émettent leur avis.

* * *

30. *Oct.* XVI, 6 : *Nihil itaque indignandum uel dolendum si QVICVMQUE de diuinis quaerat, sentiat, proferat, cum non disputantis auctoritas sed disputationis ipsius ueritas requiratur* (c'est nous qui soulignons). Tout le chapitre est d'ailleurs un plaidoyer en faveur des *humiliores*.

31. *Ibid.* XXX, 2 : *Vos enim uideo procreatos filios nunc feris et auibus exponere, nunc adstrangulatos misero mortis genere elidere ; sunt quae in ipsis uisceribus medicaminibus et potis originem futuri hominis extinguant et parricidium faciant antequam pariant*. Observons que Minucius Felix s'adresse en ce lieu aux païens.

Ainsi donc, presque irrésistiblement, dix indices (trois tirés de la politique intérieure de Caracalla, deux de sa politique militaire, deux de sa politique religieuse ; à quoi s'ajoutent les trois remarques ayant trait à l'histoire de l'Église de Rome) nous ont, sans cesse, renvoyé à l'époque où coïncident le règne qui finit en 217 et le pontificat qui commença cette année-là. Compte tenu du fait que la victoire sur les Parthes remonte à la campagne de 214-215 et que le diacre Calixte a pu commencer à régner (vu sa situation) quelque temps avant de succéder en titre à son prédécesseur, c'est entre 215 et le 8 avril 217 (date de la mort de Caracalla) que devrait être située la date de la parution de l'*Octavius*.

Mais en livrant ainsi — avec crainte et tremblement, osons l'avouer — le fruit de nos recherches, nous voudrions procéder à trois remarques : cette conclusion rejoint, dans une certaine mesure, celle à laquelle aboutit aussi J. Fontaine après une minutieuse enquête d'ordre stylistique³² ; elle s'appuie sur une convergence d'indications, et non sur une indication isolée ; elle a, pensons-nous, ses assises et dans ce qui se passa au-dehors et dans ce qui se passa au-dedans du groupe religieux auquel appartient Minucius.

Jean-Marie VERMANDER

Nanterre

.

32. J. FONTAINE, *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III^e siècle*, Turin, 1968, p. 98 sqq.